



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DEFINITIONS :

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : Hébergement locatif ou emplacement.

HEBERGEMENTS : Résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

- Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à toute location d'hébergement ou d'emplacement sur le terrain de camping du port de Moricq proposés par Madame Moco ('le Prestataire') aux clients non professionnels ('Les Clients ou le Client') sur son site Internet <https://www.camping-portdemoricq.com/>
- Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet <https://www.camping-portdemoricq.com/>.
- Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.
- Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

Camping le port de Moricq
13 route du port 85750 Angles
02.51.28.95.21

- Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : Camping le Port de Moricq.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet <https://www.camping-portdemoricq.com/>

- Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la Commande.

ARTICLE 2 – RESERVATIONS

- Le Client sélectionne sur le site les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes:

a/ Commande pour les hébergements

-> Réserver en ligne -> Renseigner les dates de séjour -> Nombre d'adulte et d'enfants -> Suivant
-> Location -> Rechercher -> Choisir l'hébergement souhaité -> Puis remplir le formulaire qui équivaut au contrat de location (penser à mettre le nombre de chien dans la case animaux) -> valider -> effectuer le paiement de l'acompte de 30 % par carte bancaire pour valider la réservation

b/ Commande pour les emplacements

-> Réserver en ligne -> Renseigner les dates de séjour -> Nombre d'adulte et d'enfants
-> Suivant -> Emplacement -> Rechercher -> Choisir l'emplacement souhaité -> Puis remplir le formulaire qui équivaut au contrat de location (penser à mettre le nombre de chien dans la case animaux) -> valider -> effectuer le paiement de l'acompte de 30 % par carte bancaire pour valider la réservation

- Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique.

Toute Commande passée sur le site internet <https://www.camping-portdemoricq.com/> constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

- Toute réservation ne sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception de contrat de réservation signé accompagné d'un acompte de 30% du coût total du séjour.

- Le signataire du contrat de réservation doit être dans tous les cas une personne majeure. Les mineurs ne peuvent pas séjourner seuls dans le camping ; tout groupe doit-être représenté par une personne majeure. Les parents ou représentants légaux des mineurs séjournant sans leur responsable légal sur le camping devront nous fournir une autorisation parentale manuscrite, leurs coordonnées, ainsi que la photocopie de leur carte d'identité.

- Tout numéro d'emplacement est donné à titre indicatif non contractuellement et est susceptible de changement.

- En cas d'une demande d'un numéro d'emplacement précis, un supplément sera demandé.

- La direction se réserve le droit de vous refuser l'entrée au camping sans remboursement si le nombre maximum de chiens (3) n'est pas respecté.

- Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

ARTICLE 3 – TARIFS

- Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet <https://www.camping-portdemoricq.com/>, lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet <https://www.camping-portdemoricq.com/>.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet <https://www.camping-portdemoricq.com/>, le Prestataire se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

- Le paiement demandé au Client pour valider sa réservation correspond à 30% du montant total de l'achat, y compris ces frais.

- Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la facturation de son séjour.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

- La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune, n'est pas incluse dans nos tarifs affichés. Son montant est déterminé par personne de plus de 18 ans et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors de la Réservation.

3.2 TVA

- Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10%. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue après la réservation entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

- Un acompte correspondant à 30% du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il devra être réglé dès réception du contrat de location et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant des redevances mais non remboursé par le Prestataire en cas d'annulation moins de 15 jours avant la date d'arrivée prévue.

- Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la fourniture de dits Services, dans les conditions définies à l'article « Fourniture des Services » ci-après.

4.2. PAIEMENTS

- **Aucun règlement par chèque ne sera accepté à moins de 30 jours avant le début du séjour, ni pendant le séjour.**

- Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

- Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

- En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. HEBERGEMENT

- Les locations d'hébergement se font du Samedi au Samedi et du Dimanche au Dimanche à partir du 28 juin jusqu'au 14 septembre 2025. Les arrivées s'effectuent à partir de 16h et les départs avant 10h.

- Les locations en emplacements nus sont pour un minimum de 2 nuits sur toute la période saison.

Les locations en emplacements nus premium sont du samedi au samedi du 5 juillet au 29 août 2025 et de 2 nuits minimum sur le reste de la saison.

Les arrivées en emplacements se font à partir de 14h et les départs avant midi. Une majoration de nuit supplémentaire sera appliquée pour tout emplacement non libéré à midi le jour du départ.

- Pour les locations, solde payable 30 jours avant l'arrivée (sous peine d'annulation de cette location) ; pour les emplacements nus, le solde est payable au plus tard, le jour de l'arrivée. Pour toute réservation d'hébergement intervenant au moins 30 jours avant votre arrivée, vous devrez régler la totalité du montant du séjour au moment de la réservation.

- Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

- Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 95 € pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

5.2 DÉPÔT DE GARANTIE

- En garantie des dispositions de l'article **HEBERGEMENT**, un dépôt de garantie de 430 € pour les hébergements et 50 € pour les emplacements est exigée du locataire le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état.

- Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

- Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

- Le client devra aviser le camping de tout retard éventuel. Sa location lui sera réservée pendant 24 heures après la date prévue. Passé ce délai et sans nouvelle du client, le camping se réserve le droit de disposer de l'hébergement ou de l'emplacement sans qu'aucune indemnité ne soit due au client.

6.1. MODIFICATION

- En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des

disponibilités. Le tarif du séjour pourra être amené à évoluer selon les nouvelles périodes demandées.

- Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle.

6.2. INTERRUPTION

- Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part de ce dernier.

6.3. ANNULATION

- En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 15 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article **4 - CONDITIONS DE PAIEMENT** des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

- Si l'assurance annulation optionnelle CAMPEZCOUVERT a été souscrite par le client et couvre le motif de l'annulation, le remboursement sera effectué directement par l'assurance.

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 2 mois.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu à la délivrance d'un avoir valable 12 mois non remboursable.

Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite des frais de traitement et de gestion (article 3) qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable 12 mois.

6.4.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 6.4.2 ou à l'article 6.4.3, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant de l'avoir, visé aux articles 6.4.2 ou 6.4.3.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE DU CLIENT

7.1. RESPONSABILITE CIVILE

- Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

7.2. ANIMAUX

- Les animaux domestiques sont acceptés moyennant un forfait de 7€ par jour et par chien en basse saison et de 9€ par jour et par chien en haute saison.
- Ils sont sous la responsabilité de leurs maîtres.
- Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits dans l'enceinte du camping en haute saison.
- Les chiens doivent impérativement être tatoués et vaccinés contre la toux du chenil. Le carnet de vaccination de votre animal vous sera demandé le jour de votre arrivée.
- Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping et ne doivent en aucun cas rester sans la surveillance du maître dans l'hébergement.
- Un règlement intérieur chien est affiché à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Un règlement intérieur est affiché à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE – GARANTIE

- Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.
- Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 24 heures à compter de la fourniture des Services.
- Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.
- La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.
- Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet <https://www.camping-portdemoricq.com/> du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

- Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

- Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

● Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il elle poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des évènements du Prestataire,
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

● Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

- Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

- A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

- En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

- Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

- Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

- Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

- Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : Adresse électronique
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : Nom, prénom Dénomination sociale Adresse postale accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

- Le contenu du site internet <https://www.camping-portdemoricq.com/> est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

- Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

- En outre, Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

- Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE – LANGUE

- Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

- Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

- Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et le client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

- Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

- Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :

Société La Médiation Professionnelle – 24 rue Albert de Mum 33000 BORDEAUX
France

Mail : contact@mediateur-consommation-smp.fr

Site internet : <https://www.mediateur-consommation-smp.fr/>

ARTICLE 14 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

- Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 à L111-7 du code de la consommation, et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

- Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet <https://www.camping-portdemoricq.com/> emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.